

LA MÉMOIRE EN ACTES 2

Festival culturel,
mémoriel et citoyen
21 novembre 2026
– Île de La Réunion

Organisé par la Fédération des Enfants Déracinés des DROM (F.E.D.D.)
dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant

JOURNÉE
DES DROITS
DE L'ENFANT

20 novembre

→ Contacts

Organisateur & Chargée de communication : Marie-Germaine Périgogne
Directeur technique en événementiel : Jean-Lucien Herry
Responsable technique plateau : Sébastien Jean-Marie
Responsable régie scénique : Clément Inguibert
Lékip' : Théâtre Vladimir Canter

La Mémoire en Actes II s'inscrit dans une démarche de reconnaissance, de transmission et de création collective autour de l'histoire des enfants réunionnais exilés de force entre 1962 et 1984. À travers la culture, l'art et la parole, le projet vise à transformer une mémoire longtemps tue en un levier de dialogue intergénérationnel, de résilience et de citoyenneté. Organisé à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre 2026, ce festival rappelle que la mémoire n'est pas tournée vers le passé mais constitue un socle pour construire un avenir plus juste, fondé sur la dignité, la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux.

Mot de la Présidente

« Quand on ne sait pas d'où l'on vient, on ne peut pas savoir où l'on va... »

Boris Cyrulnik

C'est ainsi qu'ont grandi la plupart d'entre nous, « Enfants exilés et transplantés de La Réunion en France hexagonale ». Même si certains gardaient au fond d'eux quelques souvenirs de leur enfance réunionnaise, l'éloignement et le changement radical de vie ont rendu ces impressions incertaines. Aujourd'hui, réunis au sein de la Fédération des Enfants Déracinés des DROM (F.E.D.D.), nous avons un cap : faire connaître notre histoire, la diffuser, obtenir des réparations de l'État. Notre combat est double : préserver la mémoire des enfants déracinés et défendre les droits de l'enfant dans toutes les sociétés.

Marie Germaine Valérie Périgogne
Présidente de la F.E.D.D.
Exilée dans la Creuse à 3 ans

Périgogne



Un Festival culturel, mémoriel et citoyen comme un trait d'union entre les générations

Chaque édition de notre festival est un voyage unique dans l'histoire, cette année nous vous invitons à suivre le chemin de la résilience emprunté par les mineurs réunionnais dont le destin a été marqué par l'exil forcé.

L'événement « La mémoire en actes II » marquera une étape décisive dans la démarche de réhabilitation portée par la F.E.D.D.

Conçu comme un véritable pont entre les époques, reliant le passé douloureux des ex-mineurs à l'avenir de la jeunesse réunionnaise, ce festival ne se contente pas de commémorer ; il s'inscrit dans une volonté de transmission active pour que l'histoire des enfants exilés devienne un socle

de compréhension pour les nouvelles générations.

Ce rassemblement solidaire se veut la mise en œuvre concrète des préconisations issues du rapport de la commission d'information de 2018, visant à favoriser le travail de mémoire tant individuel que collectif.

Pour les anciens mineurs, aujourd'hui âgés de 40 à 75 ans, il s'agira de partager leur « communauté de destin » avec les plus jeunes afin

de transformer une mémoire longtemps occultée en un héritage citoyen partagé.

À travers cet événement, la F.E.D.D. réaffirme une de ses ambitions fondamentales : faire inscrire cette histoire dans les manuels scolaires de l'Éducation nationale.

La loi de réparations des préjudices, déposée par la députée Karine Lebon, a été promulguée et publiée au Journal Officiel le 30 juin 2026.

au programme

du 21
novembre 2026

Le symbole de cette année est la racine : ancrée, profonde, elle représente l'âme de notre peuple, entre souffrance passée et fierté retrouvée. Nous sommes heureux de présenter cette édition qui marque le début d'une ère de justice et de transmission.

LA MÉMOIRE
EN ACTES 2



21 NOV 2026 20H

**Théâtre Vladimir Canter
de Sainte-Clotilde**

ZANMARI BARÉ

★ MISTER J ★ KERVÉLI ★ ZENFAN KABARÉ ★
MARIE-CHANTAL APATAUDÉ ★ ARMELLE & RAYMOND AUDIGANE
★ BERNADETTE PLUIES ★ GAMBO ★ BABY Z

Vente billets sur place 18h30-19h45
Tarif normal 20 € - Tarif étudiant 10 €
Modalités de paiement espèces ou carte bancaire

21 novembre 2026

Rasine kréol

concert solidaire

Le vivre ensemble vu par la jeunesse réunionnaise

Théâtre Vladimir Canter Sainte-Clotilde

La programmation est une célébration du métissage, faisant dialoguer les piliers du patrimoine et les courants contemporains :

Racines & Identité : Maloya, Sèga.

Groove & Modernité : Pop, Rap.

Cette diversité illustre une mémoire qui ne s'éteint pas, mais qui résonne dans chaque vibration culturelle de l'île.

→ Concert : Rasine kréol

18h30 à 19h45 : Ouverture de la salle au public

19h45 à 20h00 : Message et remerciements de la Présidente de la F.E.D.D.

20h00 à 22h00 : Concert

Zanmari BARÉ * Mister J * Kerveli * Zenfan kabaré

* Armelle & Raymond AUDIGANE * Marie-Chantal APATAUDÉ *

Gambo * Bernadette PLUIES * Baby Z

→ **22h00 à 22h30 :** sortie du public

LA MÉMOIRE
EN ACTES 2



Rasine KRÉOL

21 NOV 2026 20H

**Théâtre Vladimir Canter
de Sainte-Clotilde**

ZANMARI BARÉ * MISTER J

*** KERVELI * ZENFAN KABARÉ * MARIE-CHANTAL APATAUDÉ
* ARMELLE & RAYMOND AUDIGANE * BERNADETTE PLUIES *
GAMBO * BABY Z**

Vente billets sur place 18h30-19h45

Tarif normal 20 € - Tarif étudiant 10 €

Modalités de paiement espèces ou carte bancaire

Informations pratiques

Contacts utiles

Contacts opérationnels F.E.D.D. : stafforgafedd@gmail.com

Directeur technique en événementiel : Jean-Lucien HERRY - resp-cj-fedd@outlook.fr

Relations Presses & Artistes : stafforgafedd@gmail.com

Organisation & Relations publiques médias :
Marie-Germaine PÉRIGOGNE - fed.desdrom@yahoo.fr

Billetterie

THÉÂTRE VLADIMIR CANTER
RASINE KRÉOL – SAM21NOV26

Tarif normal	20 €
Tarif étudiant & mineur	10 €

Tél. 02 62 73 37 06
www.monticket.re/lieu/theatre-vladimir-canter
15 Avenue René Cassin, 97490 Sainte-Clotilde

100 % des bénéfices
seront intégralement
reversés aux actions
mémorielles portées
par la F.E.D.D.

Presse & Médias

BADGES

Retrait des badges

Les badges VERT (Presse) sont à retirer à l'accueil « Invitations » sur présentation de votre carte de presse.

Port du badge

Le badge doit être porté de manière visible durant toute la durée de l'événement pour circuler dans les zones autorisées.

Zones autorisées : Gradins (zone presse dédiée) et Espace Interviews (Backstage)

Zones interdites : L'accès aux loges privées des artistes et aux régies techniques est strictement interdit, sauf escorte par Magali, Séb ou Moustik.

DISPOSITIF DE CAPTATION ET PHOTOS

Photographes et TV

Les prises de vues sont autorisées durant les trois premiers morceaux de chaque set, sans flash ou Spot-cam.

Photographe officiel du concert

Olivier BOYER - OPHOTO

www.ophoto.re

Badge OR/NOIR - Accréditation toutes zones

Respect du plateau

Interdiction formelle de monter sur scène ou d'obstruer le champ des caméras fixes de la production.

INTERVIEWS ET RENCONTRES

Coordination

Toutes les demandes d'interviews avec les artistes comme Danyèl Waro ou Chrisitine Salem ou tout autre chanteur doivent impérativement passer par Magali, Séb ou Moustik.

Espace Presse

Un espace dédié au calme est prévu pour vos montages et envois rapides, avec accès Wifi sécurisé.

Photocall - OPHOTO

Un mur de logos F.E.D.D. est disponible pour vos prises de vue officielles avec les parrains et les marraines.

SÉCURITÉ ET RÈGLES DE VIE

Consignes de sécurité

En cas d'alertes (évacuations en urgence, incident technique...), merci de suivre les sorties de secours indiquées et les consignes du personnel de sécurité ou membres du Téat.

Silence plateau

Durant les prestations de répétition ou de live, le plus grand silence est requis en

Venir au festival

THÉÂTRE VLADIMIR CANTER

15 Avenue René Cassin, 97490 Sainte-Clotilde

Tél. 02 62 73 37 06 • www.theatre-vladimir-canter.com

Tickets : www.monticket.re/lieu/theatre-vladimir-canter

Accueil du public : 18h30 à 19h45

Horaires spectacle : 20h à 22h

Comment venir ?

<https://www.theatre-vladimir-canter.com/le-theatre/comment-venir/>

Cadre éthique et organisation

La Mémoire en Actes II « RASIN KRÉOL » est organisé dans un cadre strictement associatif et non lucratif.

Les artistes interviennent dans le cadre d'une participation artistique solidaire.

Une captation audiovisuelle de la soirée est envisagée, exclusivement destinée à un usage institutionnel, mémoriel et associatif, sans exploitation commerciale.

Remerciements

Érika Bareigts pour son soutien inébranlable, Mairesse de Saint-Denis de La Réunion / Cyrille Melchior, Président du Département de La Réunion / Christiane Benard, Directrice de production et du développement territorial / Naïma Moutchou, ministre des Outre-mer / Patrice Latron, Préfet de La Réunion / Députés (La Réunion) : Karine Lebon, Émeline KBidi, Philippe Naillet, Frédéric Maillot, Perceval Gaillard / Sénatrices (La Réunion) : Audrey Bélim, Evelyne Corbière Naminzo, Viviane Malet / Lékip' du Théâtre Vladimir Canter / Catherine Pey, Directrice du théâtre Vladimir Canter Crous de la Réunion et de Mayotte / JUSTICE INITIATIVE - Guido Fluri Foundation / CCAS – La Saline-les-Bains / RUN VACANCES bleu et Vert / DOUSSY LOC / Office du Tourisme Réunion / OPHOTO / Salle Leconte de Liste / Pascal du catering.

Spécial Big up,

La Fédération des Enfants Déracinés des DROM (F.E.D.D.) exprime sa profonde gratitude envers toutes celles et ceux qui, depuis des années, soutiennent le combat pour la vérité, la mémoire et la dignité.

Nos remerciements vont :

aux survivants et survivantes qui ont eu le courage de témoigner,
aux familles qui continuent de chercher leurs racines,
aux élus, chercheurs, journalistes, artistes et partenaires qui nous accompagnent,
aux institutions françaises et européennes qui œuvrent pour la reconnaissance et la réparation, à toutes les associations-sœurs qui partagent le même engagement pour la justice et les droits de l'enfant.

aux artistes,

Nous vous adressons nos plus sincères remerciements pour votre participation à **La Mémoire en Actes II « Rasin Kréol »**.

Votre présence, votre générosité et votre engagement artistique ont été essentiels à la réussite de cet événement. Par votre talent, votre énergie et les émotions partagées, vous avez donné une âme particulière à cette rencontre et contribué à créer une atmosphère à la fois festive, joyeuse et profondément humaine.

Merci pour votre implication, votre sens du collectif et pour ce que vous transmettez, bien au-delà de la scène.

Les exilés présents en nombre au théâtre Vladimir Canter, vous remercient de votre soutien et accueil à notre cause de justice mémorielle.

aux bénévoles

Nous vous remercions sincèrement pour votre participation.

Votre présence et votre engagement ont été essentiels à la réussite de cet événement.

Nous espérons que vous avez passé un agréable moment au cœur de cette agitation festive, conviviale et joyeuse.

Merci à toutes et à tous pour votre implication, votre énergie et votre soutien, qui donnent tout son sens à nos actions.



Zoom sur La F.E.D.D.

Faire du passé un moteur d'avenir

Une histoire de déracinement

L'histoire connue sous le nom des « Enfants exilés et transplantés de La Réunion en France hexagonale » représente l'un des chapitres les plus sensibles de la politique migratoire et sociale française.

Entre 1962 et 1984, ce sont plus de 2000 mineurs réunionnais qui ont été victimes d'un exil forcé, arrachés à leur île natale pour être transplantés vers l'Hexagone. Directement initiée par l'État à travers l'Aide sociale à l'enfance, A.S.E. (anciennement D.A.S.S.), cette politique de

« transplantation » visait des objectifs purement structurels : repeupler des départements ruraux touchés par l'exode rural tout en tentant de maîtriser la démographie galopante de La Réunion.

Les enfants ont en effet été dispersés dans 83 départements français, loin de leurs racines et de leurs repères.

Cette opération à grande échelle reposait sur une rupture profonde du lien familial. Issus généralement de milieux modestes, les parents étaient persuadés

par les autorités que ce départ garantissait à leur progéniture un avenir meilleur, avec la promesse de retours réguliers sur leur île.

En réalité, ces enfants n'ont jamais pu revoir leurs familles, perdant tout contact avec leurs parents.

Aujourd'hui, cette période est officiellement reconnue comme une négation pure et simple de la valeur humaine de ces êtres vulnérables, dont les droits fondamentaux ont été bafoués dès leur plus jeune âge.



La F.E.D.D. : dix ans de combat pour la reconnaissance

Pour porter la parole de ces destins brisés, la **Fédération des Enfants Déracinés des DROM (F.E.D.D.)** a été créée en août 2015 à Saint-Paul. Régie par la loi de 1901, cette organisation fédère aujourd'hui sept associations engagées à La Réunion et en Hexagone :

« **Rasinn Anler** », « **Zamkèr** », « **Rasine Kaf** », « **Les Réunionnais de la Creuse** », « **Couleur Piment Créole** », « **L'association familiale Créole Océan** », « **Illégal Adoption Monde** ».

Sa vocation est d'œuvrer pour que cette histoire soit pleinement reconnue par la République, à l'instar des démarches de réhabilitation entreprises au Royaume-Uni, en Australie ou en Suisse.

Depuis sa fondation, la F.E.D.D. a obtenu des avancées majeures, notamment avec la résolution de l'Assemblée Nationale en 2014 reconnaissant le manquement moral de l'État, suivie en 2017 par une correspondance du président Emmanuel Macron qualifiant

officiellement cette politique de « faute » de l'État.

Le 29 Juin 2026, l'Assemblée nationale et le Sénat adoptent à l'unanimité la proposition de loi de réparations pour les « Enfants exilés et transplantés de La Réunion en France hexagonale de 1962 à 1984 ».

Le texte prévoit la création d'une commission pour la mémoire, l'institution d'une journée nationale d'hommage et une allocation forfaitaire pour les victimes.



Lettre à la F.E.D.D - Emmanuel Macron - 07/11/17

« Il apparaît à présent, avec les lumières du recul de l'Histoire, que cette politique était une faute car elle a aggravé dans bien des cas la détresse des enfants qu'elle souhaitait aider. »



F.E.D.D. Assemblée nationale - 28 janvier 2026

Nos événements

Mémoires d'enfances exilées

→ Exposition photos

À Limoges, en juin 2021, la photographe Corinne Rozotte, retrace l'exil des « Enfants exilés et transplantés de La Réunion en France hexagonale ».

La Mémoire en Actes I

→ Concert Casino de

À travers la musique et l'engagement des artistes réunis, nous rappelons que la mémoire est vivante, qu'elle nous rassemble.

→ Kabar à La Saline-les-Bains

Malgré les contraintes de 2020, la F.E.D.D. remercie le préfet de La Réunion d'avoir permis ce kabar, acte de mémoire, de

La Mémoire en Actes II

→ Festival culturel, mémoriel et citoyen

Sensibiliser le public à l'histoire des enfants déracinés tout en valorisant la jeunesse réunionnaise.

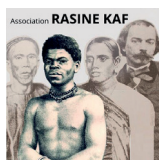
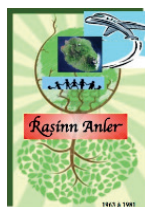
Hommage à Sudel Fuma

Douze ans après la disparition de l'historien réunionnais Sudel

Nos sponsors



La F.E.D.D.



Citations marquantes d'exilés

“ Je n'étais qu'un enfant, mais mon histoire appartient à la France. ”

— Jean-Philippe Jean-Marie,
exilé dans la Creuse à 12 ans

“ Notre République a essayé de cacher cet épisode. Aujourd'hui, la lumière doit se faire. ”

— Ericka Bareigts,
députée de La Réunion

“ Il ne s'agit pas seulement de réparer le passé, mais d'empêcher qu'il se reproduise. ”

— Karine Lebon,
députée de La Réunion

“ La vérité sur l'abus d'enfants doit devenir une cause européenne. ”

— Guido Fluri,
fondateur de la Justice Initiative
(Suisse)

“ Nous ne sommes plus des bateaux ivres. Nous avons un cap : celui de la mémoire et de la justice. ”

— Marie Germaine Valérie
Périgogne,
Présidente de la F.E.D.D.

Gouvernance & Organisation - FEDD - stafforagefedd@gmail.com

Production, Présidence
& Chargée de communication
Marie-Germaine Périgogne

Responsable relation
établissement scolaire
Virginie Lagrave

Direction artistique
Florence Quagliarini

Graphisme & Web
Sandra Souchet

Responsable juridique &
Directeur technique en événementiel
Jean-Lucien Herry

Responsable technique plateau
Sébastien Jean-Marie

Responsable Régie scénique
Clément Inguimbert

Coordinateurs merchandising
Salomé Engel et Raphaël Herry

Réalisateur & Création vidéo
Axel Boyer

Création visuels & VJ
Jérémi Herry



Fédération des Enfants Déracinés des DROM (F.E.D.D.)
27 Impasse des Lys – 97429 Petite-Île
fed.desdrom@yahoo.fr
www.federationdesenfantsderacinesdesdrom.com